

Rassemblement du 18 décembre 2023 pour le retrait du projet Darmanin à Lons-le-Saunier

Plus de 150 personnes se sont réchauffées du froid humide en marchant jusqu'au conseil départemental en passant par la préfecture. Textes des trois interventions lues.

1- Intervention Place de la Liberté

A l'occasion de la journée internationale des migrants, nous sommes rassemblés pour l'honneur de notre pays, pour dire **oui à la dignité, oui à la fraternité, oui à la justice**.

Nous sommes là pour **défendre les conquêtes sociales** que sont l'égalité, le droit du sol, l'accès aux soins pour les malades, l'éducation pour la jeunesse, l'asile pour les persécutés, le droit de vivre en paix, de vivre de son travail, de vivre en famille, d'aimer qui on veut.

Pourquoi refuser tout cela à ceux qui arrivent chez nous après avoir fui la guerre, les discriminations, les persécutions, survécu à la traversée du désert ou de la Méditerranée ? Faudrait-il le refuser parce que le débat public est complaisant à l'égard des discours de haine, des amalgames mensongers, d'une idéologie raciste et intolérante ? **NON, parce l'extrême-droite, responsable des pires désastres de notre histoire, est minoritaire dans notre société.** Elle s'exprime pourtant aujourd'hui sans honte et sans frein sur les réseaux sociaux et dans les médias de masse dont certains sont financés par de grandes fortunes, bâties sur le dos des peuples opprimés, et complices des régimes que fuient les exilés.

Ces exilés à qui des politiciens arrivistes et sans scrupules veulent fermer la porte à double tour. De Debré à Darmanin en passant par Sarkozy ou Valls, ils ont empilé **trente lois sur l'immigration en quarante ans. Résultat** : en 1973, l'OFPRA accorde le statut de réfugié à 85%, aujourd'hui il le refuse à 85%. Ils accusent les étrangers de tous les maux : terrorisme, chômage, délinquance. Certains leur prêtent le projet de nous conquérir, alors que c'est nous qui les avons colonisés, colonisation qui est en grande partie responsable des migrations actuelles. Ils ont en réalité pourri la vie des exilés, construit une usine à gaz juridique où tout le monde se perd, pour faciliter les expulsions, cherché à faire plaisir à un électorat conditionné par ce terrible racisme d'ambiance qui empoisonne notre espace médiatique et notre vie publique... **Et pour quel résultat ?** L'invisibilisation, la précarisation, les souffrances d'une partie de plus en plus importante du monde du travail sur qui pèse l'épée de Damoclès de l'expulsion...

Car, dans ce projet dont discute à cet instant la commission mixte paritaire, figurent non pas des mesures anti-terroristes, mais bel et bien des mesures anti-sociales dont certaines relèvent de la préférence nationale, la doctrine raciste et inégalitaire de l'extrême-droite, et donc contraires à notre constitution :

- délai de 5 ans pour accéder aux allocations familiales et aux aides au logement
- entorses à l'état de droit avec la suppression du contrôle judiciaire sur les décisions administratives d'expulsion
- refus de soigner les personnes malades
- restrictions du droit de vivre en famille
- amende de 3750 euros pour qui reste en France malgré une OQTF...

Monsieur Macron et son gouvernement ont subi un camouflet à l'Assemblée nationale. La sagesse devrait les faire réfléchir, écouter ce qu'ont dit plus de 5000 médecins qui affirment vouloir continuer à soigner, plus de 3000 infirmières et travailleurs sociaux, la défenseure des droits, de nombreuses ONG, et même les appels à la pause émis par les courants les plus ouverts de leur propre majorité.

La voix de la sagesse et de la justice passe par le retrait de ce texte **inutile et dangereux**. Fermer la porte ne sert à rien, ça ne fait que laisser du sang sur la poignée.

2- Intervention devant la préfecture

Ici, devant la préfecture du Jura, nous voulons affirmer que les mots ont un sens, surtout quand on les prononce dans l'espace public. Non, monsieur le préfet, il n'y a pas de vague migratoire comme vous l'avez dit devant le conseil départemental. **En utilisant le vocabulaire de l'extrême-droite raciste et identitaire, vous avez commis une erreur et une faute.**

Une faute car votre parole a contribué à alimenter des fantasmes, des craintes et des frayeurs. Une erreur car une vague déferle ou submerge. Or, ce n'est pas le cas avec l'immigration : il n'y a ni déferlante ni submersion. Surtout en France qui en 2022 a enregistré 101 demandes d'asile pour 10.000 habitants, soit trois fois moins que l'Allemagne ou l'Autriche, quatre fois moins que la Tchéquie, cinq fois moins que la Turquie. Quand on sait que 85 % des demandes sont rejetées alors que 85 % étaient acceptées en 1970, il y a de quoi relativiser. Dans le Monde, 281 millions de personnes, soit 3,6 % de l'humanité, ont migré en 2022, dont 100 millions pour fuir violences, conflits ou atteintes aux droits humains.

Cependant, monsieur le préfet, nous reconnaissons que vous avez eu raison de rappeler au président du conseil départemental qu'il se mettait dans l'illégalité en annonçant suspendre l'accueil des mineurs non accompagnés. Parce que la loi confie cette mission aux départements.

Mais en indiquant au journal Le Progrès que vous proposez une coopération entre votre service des étrangers et l'aide sociale à l'enfance, qui est du ressort du département, afin de : « **fluidifier les procédures et libérer des places plus rapidement** », vous attisez notre crainte d'un retour à des évaluations d'âge bâclées qui conduiraient à des mises à la rue de jeunes gens et jeunes filles en grande fragilité. Vous le savez comme nous, la solution passe par le renforcement des structures d'accueil, tant en nombre de places qu'en moyens humains et financiers d'accompagnement.

3- Intervention devant le conseil départemental

Nous voici devant le département où se termine l'examen du budget 2024 qui dépasse 300 millions d'euros. Quinze jours après avoir annoncé suspendre l'accueil des MNA, le président Clément Pernot a dû revenir en arrière après que le préfet lui a rappelé **l'illégalité de sa décision**. Vendredi, l'assemblée départementale a voté 141 millions de dépenses sociales pour 2024 dont 4,3 pour l'accueil des MNA, soit un million de plus que cette année.

En écoutant le débat, on découvre que les MNA étaient 110 au 31 août, soit une trentaine de plus que l'an dernier. On apprend que le département a créé 11 places d'accueil cette année. **Et lorsque les élus d'opposition demandent combien en seront créées l'an prochain, Clément Pernot répond : zéro ! Alors que six places supplémentaires figurent dans le rapport budgétaire...**

Un peu de sérieux, monsieur le Président !

Vous observiez justement en séance que l'incertitude d'un titre de séjour peut donner à ces jeunes et au département, le sentiment de s'investir pour rien dans la formation et l'intégration. Mais, comment alors expliquer que vous ayez voté au Sénat l'aggravation du projet de loi ? Et comment peut-on entendre sans tristesse dans vos propos que l'accueil des MNA est « **compliqué car ils ont des habitudes de vie pas forcément conformes avec les Jurassiens lambda** » ?

Voyons, monsieur le Président, un peu de cohérence ! On ne peut pas saluer les efforts de ces jeunes tout en voulant leur fermer la porte au nez !